MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 110 du 3 janvier 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *IOCJ1200046S*

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er février 2012:

Hamon, Patrice Nigend : 118 907 Numéro de livret de solde : 5 220 857

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2012:

Desse, Daniel Nigend : 162 202 Numéro de livret de solde : 8 019 129

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2012:

Podevin, Xavier Nigend : 169 725 Numéro de livret de solde : 8 025 272

Fait le 3 janvier 2012.

Le colonel,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. Morterol